



Chers parents !

Votre enfant va faire son entrée en Petite Section à l'école maternelle ? En CP à l'école élémentaire ? Vous arrivez sur la commune et vous souhaitez inscrire votre enfant pour la prochaine rentrée scolaire ?

## **RENTREE SCOLAIRE ~ Septembre 2019**

**A COMPTER DU 04 MARS 2019**

### **INSCRIPTION SCOLAIRE en 3 étapes !**

- 1) **Récupérer le dossier d'inscription vierge à l'accueil de la Maison de la Jeunesse** ou le **télécharger sur le site de la ville [www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)** rubrique « scolaire- inscriptions » :

**Lundi et Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00**

**Mardi et Vendredi de 16h00 à 18h30**

**Mercredi de 10h00 à 12h00**

**04.94.45.82.43 - 04.98.12.01.28**

**[regiemultiservices@ville-lemuy.fr](mailto:regiemultiservices@ville-lemuy.fr)**

- 2) Une fois complété, ce dossier ainsi que les pièces administratives demandées sont **à déposer pour validation à l'accueil de la Maison de la Jeunesse**. Mme Joyeux, adjointe au Mairie validera les demandes. Une date vous sera donnée pour venir retirer le dossier validé.
- 3) Une fois que vous aurez récupéré le dossier validé, vous pourrez **prendre rendez-vous avec le directeur de l'école** dont dépend votre enfant. Vous devrez présenter ce dossier lors de l'inscription effective de votre enfant à l'école.

Les modalités d'inscription vous seront expliquées lorsque vous vous présenterez à la Maison de la Jeunesse.